

# **4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> années de l'enseignement professionnel**

Condition d'accès :

Avoir suivi avec fruit les trois premières années de l'enseignement secondaire.

## **OPTION PUERICULTURE**

Cette option offre la possibilité de travailler comme puériculteur/trice en milieu hospitalier, en structures d'accueil d'enfants (crèches, écoles, ...) ou en profession libérale à domicile.

<u>1. FORMATION COMMUNE</u>	4°	5°	6°
Morale / Religion / CPC	1 H	1 H	1 H
Cours de Philosophie et Citoyenneté	1 H	1 H	1 H
Français	-	3 H	3 H
Français + renforcement (3 + 1)	4 H	-	-
Mathématique	2 H	2 H	2 H
Histoire	1 H	1 H	1 H
Géographie	1 H	1 H	1 H
Education physique	2 H	2 H	2 H
Formation scientifique	2 H	2 H	2 H
Formation socio-économique	-	2 H	2 H
Langue moderne : allemand	2 H	-	-
<u>2. OPTION de base groupée</u>			
Technologie	7 H	-	-
Anatomie et physiologie	-	1 H	1 H
Déontologie	-	1 H	1 H
Nutrition – Diététique	-	2 H	1 H
Psychopédagogie	-	2 H	1 H
Soins d'hygiène	-	1 H	1 H
Techniques éducatives	-	1 H	1 H
Techniques éducatives et de transfert musicales	-	1 H	1 H
<u>3. Travaux pratiques et stages</u>			
T.P.M.	11 H	-	-
T.P. Soins d'hygiène	-	1 H	1 H
Stages	-	8 H	12 H

Titre délivré : au terme de la 6<sup>e</sup> P réussie, l'étudiant(e) obtient le Certificat d'études (CE).

Il (elle) doit effectuer une 7<sup>e</sup> année puériculture et pourra obtenir le C.E.S.S.

L'étudiant(e) est appelé(e) à concrétiser sa formation lors d'un jour de stage hebdomadaire dans son métier.